

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

La transformation de la structure des groupes du crime organisé

par

Jharna Chatterjee, Ph.D.

Sous-direction de la recherche et de l'évaluation
Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa
2005

Les opinions exprimées sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de la Gendarmerie royale du Canada ou du Gouvernement du Canada

Catalogue No.: PS64-9/2005F-PDF
ISBN 0-662-79970-4



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada

Sommaire exécutif

Compte tenu de l'amélioration marquée des moyens de transport, des communications et des horizons de la technologie qui ne cessent de s'élargir, le crime organisé a connu une évolution considérable en phénomène mondial. Il semble également que les facteurs qui contribuent à la mondialisation et l'existence même de la mondialisation des groupes du crime organisé aient entraîné un éventail de structures complexes de ces groupes, qui se forment à l'aide de réseaux transnationaux axés sur le marché. Des chercheurs ont conclu que les organisations criminelles du XXI^e siècle se caractérisent par une fluidité et une complexité structurelle importantes. Contrairement aux stéréotypes populaires, elles utilisent des grappes de terminaux, des structures en réseau et des groupes de différentes formes et tailles qui sont souvent, mais pas immanquablement transnationaux et ont à l'occasion des secteurs d'attache, selon leurs divers types d'activités illégales et ce qu'imposent les nouvelles possibilités à l'échelle mondiale. Les résultats d'une enquête pilote menée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en 2002 auprès de 40 groupes de crime organisé sélectionnés dans 16 pays ont confirmé l'existence de cette fluidité structurelle dans les cinq typologies qui ont été déterminées et liées aux groupes observés : hiérarchie standard, hiérarchie régionale, hiérarchie groupée, groupe central et réseau criminel. Les principaux cartels de Colombie constituent un bon exemple de structures de réseau complexe. Leur structure est compartimentée et elle imite celle d'une grande société multinationale où le président et les vice présidents, qui se trouvent à l'intérieur du pays, prennent les décisions, contrôlent et gèrent les acquisitions, la production, le transport, les ventes et les finances des « affaires » de trafic de stupéfiants, et les cellules à l'étranger s'occupent des importations, de l'entreposage et de la livraison du produit ainsi que du recyclage d'argent.

D'autres ont remarqué les structures hétérogènes et la nature axée sur les possibilités des groupes de crime organisé « russes » aux États Unis (É. U.). Ils ont signalé que ces groupes du crime organisé constituaient des réseaux fluides et flexibles où les chefs ont leur position en fonction

de leurs caractéristiques personnelles. Ces groupes interconnectés n'étaient pas très centralisés ou contrôlés par quelques chefs. Ils faisaient appel à des ressources et à des partenaires extérieurs pour leurs connaissances spécialisées nécessaires pour les activités criminelles. Les experts qui ont étudié la situation en Europe du Sud-Est¹ ont également signalé un large éventail de structures, allant de hiérarchiques à horizontales, qui ressemblent à des cellules et constituent des réseaux informels actifs. On croyait que les groupes de crime organisé chinois des États Unis avaient une structure assez complexe et variée, à savoir, des gangs, des sociétés secrètes, des triades, des tongs, des groupes de crime organisé taïwanais, et des tongs et des gangs uniquement établis aux États Unis. Le « Yakuza » japonais est considéré comme un des plus larges groupes de crime organisé du monde et est décrit comme composé d'un « kaicho » (un patron ou un père qui possède une autorité absolue sur le groupe), d'un « wakato » (un délégué ou un capitaine), et de « wakai shu » ou soldats, les membres ordinaires, ce qui semble indiquer une hiérarchie.

Les groupes du crime organisé ne sont pas toujours homogènes en ce qui a trait à l'origine ethnique. Les structures des groupes du crime organisé apparaissent apparentées aux réseaux plus courantes que celles reposant sur l'origine ethnique, la région ou la famille. Cela semble être attribuable à l'efficacité de la décentralisation et aux contacts informels non hiérarchiques entre les groupes ou cellules avec un grand roulement des associés qui collaborent pour une raison précise et puis s'en vont.

Les modèles et les notions suivantes sont utiles pour prévoir le crime organisé et transnational : les **conditions politiques** comme un État faible, un État affaibli et des États en conflit en raison d'un soulèvement ou du terrorisme – où un groupe du crime organisé assure la protection; les **conditions économiques** comme les demandes du marché, de nouvelles possibilités pour des produits et services illégaux, la collaboration avec d'autres secteurs non criminels; les **conditions sociales** où la loyauté envers la parenté ou les liens ethniques est plus importante que la loyauté envers l'État ou le gouvernement, ce qui engendre corruption et prolifération du crime.

¹SP Initiative against Organised Crime in South Eastern Europe (SPOC) – Adopted in Sofia (en ligne), préambule au Pacte de stabilité pour l'Europe orientale, 5 octobre 2000.

Il arrive qu'un réseau social pouvant traverser les frontières du pays se forme. Le **modèle de gestion du risque** dépeint une situation où les organisations criminelles peuvent se servir d'outils comme le contre espionnage et la corruption afin de réduire le risque que des gouvernements stables et des autorités policières les détectent et les poursuivent. Les **modèles mixtes** prédisent la combinaison de quelques unes de ces aspects.

On prétend que le crime organisé est devenu en quelque sorte un « crime d'entrepreneur », étant donné qu'il concerne tout produit qui peut être exploité de façon rentable. Compte tenu des stratégies très adaptatives des groupes du crime organisé, la possibilité de développer le crime cybernétique serait grand, parce qu'il est le plus nouveau secteur important de possibilités du XXI^e siècle. Certains experts croient que la formation de « liaisons d'affaires » entre les groupes du crime organisé et les groupes terroristes transnationaux, malgré leurs différences idéologiques, pratiques et opérationnelles, et leur collaboration en vue d'un gain commun constituent une possibilité indéniable et une menace pour la sécurité mondiale.

Selon quelques universitaires, étant donné qu'un nombre considérable de groupes du crime organisé se servent de différents types de structures de réseaux fluides, une stratégie qui mettrait l'accent sur l'analyse de réseaux favoriserait la lutte qu'on leur mène de façon concrète et dans le cyberespace. Les experts pensent que pour combattre le crime organisé, il faut plusieurs stratégies. Elles incluent un grand engagement politique des gouvernements du monde entier pour reconnaître la nature pernicieuse et transnationale du crime organisé et le combattre. Une coopération plus grande pour une assistance judiciaire et un partage des renseignements, sous forme d'ententes internationales et de traités entre les États et à l'intérieur de ceux-ci, entre les ministères et les ordres de gouvernement, pour élaborer et mettre en place une approche multinationale et multidisciplinaire. Un besoin de sensibiliser davantage la population au crime organisé en mettant l'accent sur la réduction de la demande pour des produits et des services illégaux afin d'éviter la corruption à tous les niveaux de la société civile et d'augmenter la loyauté envers le régime légitime de gouvernement des États. La nécessité d'amasser, d'analyser et de partager des renseignements criminels de façon stratégique, méthodique et proactive, notamment les renseignements financiers sur les groupes émergents et secteurs comme le crime

cybernétique, le vol d'identité et la fraude informatique, dans le respect des libertés civiles. Finalement un besoin pour une formation adéquate de l'appareil légal international et des outils pour combattre le crime organisé.

Tables des matières

Sommaire	2
Introduction	7
Mondialisation des groupes de crime organisé : un phénomène de réseaux	7
Structure des groupes de crime organisé	9
Structure, région et ethnicité	15
Les facteurs qui contribuent à l'évolution de la structure des groupes du crime organisé	19
Les groupes du crime organisé comme entrepreneurs	22
Les groupes du crime organisé et les groupes terroristes : réseautage possible?	23
Combattre les réseaux du crime organisé par l'analyse des réseaux	26
Les actions du gouvernement du Canada pour contrer le crime organisé	27
Conclusion	27
Références	29

Introduction

Ce document, qui vise à donner un aperçu de « l'évolution de la structure du crime organisé », met l'accent sur de nombreuses questions relatives au sujet mais ne constitue pas une étude exhaustive. Toutes les recherches citées sont accessibles en anglais, en librairie ou sur Internet.

Au cours des dernières décennies, la définition du terme « groupe du crime organisé » a subi des modifications en fonction de l'expérience des organismes d'application de la loi du monde entier au sujet de la diversité, la persévérance et l'omniprésence de tels groupes (Williams et Godson, 2002). Le besoin d'une définition plus large a été reconnu. Ce document adopte la définition de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (2002) qui suit. Un groupe du crime organisé est :

un groupe structuré de trois personnes ou plus qui sont présentes un certain temps et qui agissent de concert dans le but de commettre un ou plusieurs crimes graves pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou matériel. On définit le "crime grave" comme un acte qui constitue une infraction passible d'une peine privative de liberté d'au moins quatre ans ou d'une peine plus lourde. (traduction)

Mondialisation des groupes de crime organisé : un phénomène de réseaux

Les écrits récents font ressortir que le crime organisé a connu une évolution considérable et qu'il est devenu un phénomène mondial en raison de l'amélioration marquée des moyens de transport, des communications et des horizons de la technologie qui ne cessent de s'élargir (p. ex. Shelley, 2002, Williams et Godson, 2002). Il semble également que les facteurs qui contribuent à la mondialisation et l'existence même de la mondialisation des groupes du crime organisé aient entraîné un éventail de structures complexes de ces groupes, qui se forment à l'aide de réseaux

transnationaux axés sur le marché. Selon un groupe de travail sur l'évaluation de la menace du crime international (2000: 4-6) du gouvernement des États Unis :

La dynamique de la mondialisation, cependant, notamment la réduction des barrières au mouvement des personnes, des biens, et des opérations financières au delà des frontières ont permis aux groupes de crime organisé internationaux d'augmenter à la fois leur portée mondiale et leur intérêt en affaires criminelles. Les groupes de crime organisé internationaux sont en mesure d'opérer de plus en plus en dehors des limites traditionnelles, de tirer profit rapidement des nouvelles possibilités et de pénétrer plus facilement dans de nouvelles régions géographiques. Les activités des principaux groupes de crime organisé internationaux s'étendent davantage partout dans le monde alors que celles de beaucoup de petits groupes criminels locaux s'étendent au delà des frontières de leur pays pour devenir une menace régionale...

Beaucoup plus que dans le passé, les organisations criminelles se contactent et coopèrent l'une avec l'autre, ce qui leur permet de fusionner les connaissances spécialisées et d'augmenter l'étendue de leurs activités. Au lieu de se traiter en rivales, bon nombre d'organisations criminelles partagent des renseignements, des services, des ressources, et l'accès au marché selon le principe de l'avantage comparé. Agir ainsi leur permet de réduire les risques, les coûts et d'être davantage en mesure de profiter des possibilités criminelles illicites. Bien qu'une bonne partie de la coopération entre les organisations criminelles ait grandement été tactique jusqu'à présent, comme la collaboration à des entreprises de contrebande, à l'organisation d'opérations financières illégales ou au recyclage d'argent, la possibilité d'alliances plus larges pour entreprendre des projets criminels plus complexes dans une économie de plus en plus mondiale est considérable. (traduction)

Shelley (1997) fournit un exemple de ce type de réseau mondial:

Des trafiquants de stupéfiants de Colombie s'associent avec des groupes criminels du Nigeria qui fournissent des transporteurs pour les livraisons en Europe. La marchandise est acheminée partout en Europe orientale ou en l'ancienne Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), ce qui réduit le risque de détection. Les revenus tirés de cette activité criminelle peuvent être blanchis dans quatre pays différents avant d'atteindre leur destination finale, un petit port au large des Caraïbes. La force publique aura de la chance si elle réussit à démanteler cette série de comportements illicites.

Le crime organisé transnational proliférera au cours du siècle prochain, parce que

les groupes criminels font partie de ceux pour qui la mondialisation est la plus profitable. Étant donné qu'ils tirent parti de l'expansion des déplacements, du commerce, des réseaux de télécommunications et des liaisons entre ordinateurs, ils se trouvent dans une position favorable à la croissance. (traduction)

Plusieurs universitaires ont remarqué que de nombreux groupes criminels transnationaux, qui ont différents types de structures d'organisation, des compétences et des connaissances spécialisées variées, s'engagent dans un large éventail d'activités criminelles et se servent de techniques diverses pour éviter l'application de la loi (p. ex. Massari, 2003; Hobbs, 1998; U.S. Government, 2000; Williams, 1998). Compte tenu du chevauchement important, on utilise les termes « crime organisé transnational » et « crime organisé » de façon interchangeable dans ce document.

Structure des groupes du crime organisé

Des chercheurs (p. ex. Albanese, 1989; Shelley, 1999; Williams, 1998) ont conclu que les organisations criminelles du XXI^e siècle se caractérisent par une fluidité et une complexité structurelle importantes. Contrairement aux stéréotypes populaires, elles utilisent des grappes de terminaux, des structures en réseau et des groupes de différentes formes et tailles qui sont souvent, mais pas inmanquablement transnationaux et ont à l'occasion des secteurs d'attache, selon leurs divers types d'activités illégales imposés par les nouvelles possibilités à l'échelle mondiale. Les résultats d'une enquête pilote menée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) en 2002 auprès de 40 groupes de crime organisé sélectionnés dans 16 pays ont confirmé l'existence de cette fluidité structurelle dans les cinq typologies qui ont été déterminées et liées aux groupes observés : hiérarchie standard, hiérarchie régionale, hiérarchie groupée, groupe central et réseau criminel. En résumé, les auteurs ont découvert que:

- 1) Les deux tiers des groupes ont une structure hiérarchique classique alors que le tiers des groupes ont une structure moins formelle.
- 2) La majorité des groupes étaient de taille moyenne et avaient un nombre de membres allant de 20 à 50.
- 3) La violence constitue un élément essentiel des activités de la majorité des groupes qui ont

fait l'objet de cette étude.

- 4) Moins du tiers des groupes du crime organisé étaient formés en fonction de l'ethnicité et moins de la moitié des groupes n'avaient pas une forte identité sociale ou ethnique.
- 5) Le plus grand nombre des groupes étaient uniquement impliqués dans une activité criminelle principale.
- 6) La majorité des groupes prenaient part à des activités criminelles transnationales.
- 7) La grande majorité des groupes utilisait la corruption, certains de façon fréquente et d'autres occasionnellement.
- 8) Près de 50 % des groupes ont signalé ne pas avoir d'influence politique alors que le tiers des groupes disaient avoir une influence à l'échelle régionale.

Dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies (ONU), deux groupes de type réseau criminel opéraient des Pays Bas et deux autres des Caraïbes. On a découvert que les activités des membres les plus hauts placés de ces quatre groupes étaient continuellement remplacées l'une par l'autre et on croyait que les groupes se servaient d'un réseau plus important de contacts criminels pour accomplir des opérations criminelles précises. L'ampleur et la nature des activités de chaque réseau criminel étaient différentes. Les auteurs ont remarqué que bien qu'il n'y ait que quelques groupes de ce type dans le sondage, ce type de réseau a tendance à être plus courant, il était presque un prototype des groupes de crime organisé présentement en opération, et il constituait un phénomène grandissant.

En examinant la question de la contrebande internationale de matières nucléaires, Williams et Woessener (1999) ont discuté de neuf types différents de groupes du crime organisé qui ne sont pas tout à fait pareils aux catégories qui figurent plus haut dans l'étude de l'ONU : amateur opportuniste, criminel contre les personnes, contrebande fondée sur le groupe ethnique, transnational perfectionné, les « compagnons » criminels, les entreprises dirigées par des criminels, les réseaux d'anciens agents de renseignements, la mafia transnationale, et les organisations de trafic hybrides.

Les principaux cartels de Colombie constituent un bon exemple de structures de réseau complexe. Leur structure est compartimentée et imite celle d'une grande société multinationale où le président et les vice présidents, provenant du pays, prennent des décisions, contrôlent et gèrent les acquisitions, la production, le transport, les ventes et les finances des « affaires » de trafic de stupéfiants, et les cellules à l'étranger s'occupent des importations, de l'entreposage et de la livraison du produit ainsi que du blanchiment d'argent. Pour Paoli (1998:90):

On peut totalement tenir compte de la flexibilité et de la capacité des organisations de la mafia à s'adapter aux nouvelles conditions politiques et économiques si l'on considère les consortiums de la mafia comme des organisations diffusées de façon fonctionnelle. Elles sont le résultat d'un processus séculaire de construction sociale au cours duquel elles ont été utiles aux membres pour l'atteinte d'une pluralité d'objectifs et l'accomplissement de différentes fonctions. (traduction)

La structure de l'organisation des cartels de Colombie a également été dépeinte comme une hiérarchie dans laquelle les directeurs du cartel responsables de la gestion générale sont des Colombiens. Les directeurs de cellule leur font des comptes rendus et gèrent la distribution directe de cocaïne au moyen de gangs de rue et du recyclage d'argent (Rush, 1999).

Cali, en Colombie	
Directeurs du cartel	
Conseillers financiers	Activités de transport
Directeur de cellule	
Chef de cellule	Chef de cellule
Commis comptable	Commis comptable
Gardien de planque	Gardien de planque
Responsable de cocaïne	Responsable de cocaïne
Argentier	Argentier
Parc de véhicules	Parc de véhicules
Autre	Autre

Corpora et Shelley (2002) ont décrit des structures de réseaux nationaux et internationaux complexes et informels dans les anciennes républiques yougoslaves qui sont profondément ancrées dans les collectivités locales et qui remplissent différentes fonctions criminelles fondées sur la coopération.

Selon Xhudo (1996), la structure des groupes du crime organisé en Albanie indique une chaîne de commande hiérarchique qui ressemble au « réseau de patrons et de sous patrons axé sur les parents par le sang ou le mariage » de la mafia sicilienne. Beare (2000) a signalé que la structure des groupes de crime organisé russes et formés en Russie ressemble à un support à trois pieds ayant i) une bureaucratie qui comprend des politiciens et des responsables de la sécurité, ii) des gens d'affaires clandestins et iii) des criminels professionnels qui constituent les trois pieds. Aux niveaux supérieurs, ces trois secteurs s'entrelacent et des divisions fonctionnelles se trouvent parmi ces derniers. Une étude de l'ONUDC (2002), cependant, a reconnu une association structurée de façon informelle de 12 à 15 groupes criminels qui compte 500 à 600 membres originaires de l'Eurasie (par exemple, la Russie, l'Arménie, l'Ukraine, la Lituanie, la Tchétchénie, le Daguestan et la Géorgie) comme le groupe du crime organisé « russe » hétérogène des États Unis. Dans ces réseaux informels, flexibles, adaptatifs et axés sur les opportunités, on recrute les membres et on les utilise, au besoin, selon leurs compétences particulières et leurs signes particuliers, pour tirer profit des nouvelles activités criminelles. On évalue également de façon similaire les connaissances spécialisées précises et les ressources financières. Ces réseaux semblent ne pas avoir de hiérarchie permanente constituée d'un seul chef reconnu. Finckenauer et Waring (1998) sont arrivés à une conclusion semblable concernant les structures hétérogènes et d'opportunités pour les groupes du crime organisé « russes » des États Unis. Ces auteurs croyaient que 200 grands groupes du crime organisé « russes » étaient actifs dans 58 pays, que 15 de ces groupes environ le sont aux É. U. et que parmi ces derniers, huit ou neuf entretiennent des liens avec la Russie. Ils ont également remarqué que ces groupes de crime organisé constituaient des réseaux fluides et flexibles où l'on élit les chefs en fonction de leurs signes particuliers. Ces groupes interconnectés n'étaient pas très centralisés ou contrôlés par quelques chefs. Ils faisaient appel à des ressources et à des partenaires extérieurs avec connaissances spécialisées pour entreprendre leurs activités criminelles. Cependant une

conséquence de la fluidité et de l'absence de structure formelle et de contrôle central entraîne violence et disputes à l'intérieur du groupe (Finckenauer et Waring, 1998).

En conformité avec ce qui figure plus haut, les experts qui étudient la situation en Europe du Sud Est (Pacte de stabilité de l'Europe du Sud Est, 2000) ont signalé un large éventail de structures, allant de hiérarchiques à horizontales, qui ressemblent à des cellules et constituent des réseaux informels actifs. Certains de ces groupes se sont formés à partir d'anciennes liaisons économiques et politiques, d'autres groupes ont été créés à partir de liens ethniques et de parenté, et on croit que d'autres groupes sont provenus d'autres régions du monde ou qu'ils sont au moins contrôlés par des organisations transnationales ou des personnes à l'étranger. Certains groupes résultant d'une alliance de groupes impliqués dans le racket et l'extorsion, d'autres groupes comme conséquence des opportunités sociales, politiques et économiques. Les revenus tirés des activités criminelles contribuent à l'économie légale, tout comme des entreprises honnêtes deviennent illégales lorsqu'elles ont recours à la corruption, à la violence et à l'exploitation de la collectivité et des services collectifs. Ces groupes étaient impliqués dans des activités criminelles transnationales comme le racket, l'extorsion, la contrebande de biens de consommation à grande échelle – notamment les cigarettes, le trafic d'armes, l'organisation de l'immigration clandestine, le trafic d'êtres humains – particulièrement à des fins d'exploitation sexuelle, de trafic de stupéfiants, de trafic de véhicules volés, de criminalité liée à la propriété intellectuelle, de crime contre l'environnement, la falsification de documents et d'argent, le crime économique, la fraude, le crime lié à l'impôt et le blanchiment d'argent.

On croyait que les groupes de crime organisé chinois aux États Unis avaient une structure assez complexe et variée (Finckenauer, 1996; Ko lin, 1996; Williams, 1996), à savoir, des bandes, des sociétés secrètes, des triades, des tong, des groupes de crime organisé taiwanais, et des tong et des gangs uniquement établis aux États Unis. Ko lin Chin n'a trouvé aucune preuve empirique de structures hiérarchiques bien organisées. Selon Ko lin Chin, le plus grand expert universitaire du crime organisé chinois aux É. U., ces groupes semblent agir comme collaborateurs et coordonnateurs de diverses activités criminelles comme le trafic de stupéfiants, le blanchiment d'argent, et le passage de clandestins, le seul crime qui attire souvent l'attention. Autrement, ces

structures de réseaux informels permettent à ces groupes de passer inaperçus.

D'après ces experts, les « tong » sont des organisations criminelles chinoises qui regroupent des adultes reliés à des bandes de rue constituées de jeunes recrues (qui possèdent souvent un casier judiciaire). Ces adultes fournissent à ces bandes un endroit où traîner, des possibilités de s'adonner au jeu, une quantité d'argent et d'armes à feu. Ces bandes possèdent un « grand père » ou un « oncle » qui est le chef du tong, un « grand frère », d'autres « grands frères » qui se trouvent à un niveau inférieur, et des « chefs de clique » situés à un niveau encore plus inférieur. Les règlements en matière de loyauté envers les tong consistent à respecter le « grand père », à obéir aux grands frères, à protéger leurs propres territoires (ironiquement) où l'on ne consomme pas de drogue et une infraction à ces règlements est habituellement punie de façon sévère, même par la mort.

Les triades d'Asie principalement situées à Hong Kong (également actives à Taïwan et en Chine continentale) sont des organisations très structurées, mais on dit qu'elles se livrent également à un large éventail d'activités criminelles au moyen de réseaux criminels informels. Comme les mafias italiennes, la plupart des triades ont d'abord été formées sur une base ethnique.

L'adhésion aux triades mettait en jeu l'usage de rituels, de serments, de cérémonies secrètes et d'encouragement. Les activités criminelles des triades comprennent le trafic d'héroïne et d'autres drogues, le trafic des êtres humains, le vol, le meurtre, l'extorsion, la fraude de cartes de crédit, la prostitution, et le jeu clandestin. Cependant, Ip Pau Fuk (1999) a donné une description différente de la structure des triades lors d'une séance du Congrès américain sur le crime organisé asiatique

Les membres d'une triade se font des faveurs, se protègent, se présentent, s'aident, s'engagent l'un avec l'autre dans des projets criminels, mais les triades n'ont généralement pas la structure d'organisation très disciplinée de certains autres groupes criminels. Par exemple, un membre d'une triade ne doit pas nécessairement obtenir la permission du chef de sa propre triade pour prendre part à une entreprise criminelle précise, même si ce marché particulier implique une personne de l'extérieur ou même un membre d'une autre triade. (traduction)

Selon cette description, la majorité des triades sont comme des « fraternités » composées d'un nombre de bandes formées en fonction des territoires. Il y a les chefs de bandes qui règlent les conflits et n'obtiennent habituellement pas une part des profits des activités criminelles qu'ils facilitent. Ip Pau Fuk illustre ces deux structures dans le tableau suivant. D'après lui, la colonne de droite représente principalement un mythe, et celle de gauche, qui ressemble davantage à un réseau informel, représente la réalité.

GAUCHE

DROITE

Président : a une influence limitée, poste honoraire	Président : le parrain
Autonomie complète	Direction centralisée
Le profit appartient aux membres des bandes	L'organisation hérite du profit
Les disputes se règlent au moyen de négociations	Les disputes se règlent au moyen d'une direction centralisée et de batailles
Composée de fraternités criminelles	Une entreprise criminelle

Le « Yakuja » japonais (qui signifie littéralement « vauriens » ou « perdants ») est considéré parmi les groupes de crime organisé importants du monde (Lyman et Potter, 2000). On dit qu'il se compose d'un « kaicho » (un patron ou un père qui possède une autorité absolue sur le groupe), d'un « wakato » (un délégué ou un capitaine), et de « wakai shu » ou soldats, les membres ordinaires, ce qui semble indiquer une hiérarchie.

Structure, région et ethnicité

Les groupes du crime organisé ne sont pas toujours homogènes en terme ethnique. Des trois mille personnes et plus soupçonnées d'être liées au crime organisé en Allemagne, il y avait 37,8 % d'Allemands, 5,6 % de Polonais, 13,5 % de Turcs, 5,5 % d'Italiens, 3,7 % de Vietnamiens, 2,9

% de Russes, 7,3 % de Yougoslaves et 23,7 % de personnes d'autres nationalités.²

Selon le rapport du Service national de renseignement sur la criminalité (SNRC) (1998), bien que l'on emploie encore le terme « cartel » pour désigner les groupes de crime organisé de la Colombie, on a remarqué qu'à la suite des activités d'application de la loi de la Colombie, les grandes organisations traditionnelles relativement homogènes qui se trouvent à Cali et à Medellin se sont divisées de plus en plus en petits groupes qui ont une autonomie plus importante et sont situés partout en Colombie (à Cali, à Medellin, à Bogota et dans la soi disant région de la Vallée du Nord. Le rapport de la SNRC fait également remarquer que les personnes situées en haut de la hiérarchie des groupes du crime organisé de la Colombie sont presque toutes d'origine colombienne – bien qu'ils se servent de plus en plus d'autres groupes criminels immigrés (p. ex. les Mexicains, qui, tout seuls, sont devenus un groupe d'importance en ce qui concerne la drogue, les Guatémaltèques, les Panaméens, les Dominicains et les Jamaïcains) selon les différentes activités. Les experts soupçonnent que d'autres groupes criminels tels que les Nigériens, les Jamaïcains, les Européens de l'Est et les Britanniques sont également mêlés aux groupes de crime organisé de la Colombie, alors que les directeurs essaient de rester à une certaine distance des activités de la rue. Selon le rapport, la composition de l'organisation de chaque cartel dans les pays membres du G8 varie d'un pays à l'autre. Par exemple, aux États-Unis et au Canada, on attribue habituellement un rôle précis à chaque membre d'une structure de cellule contrôlée de façon stricte. Au Royaume Uni, le représentant d'un cartel se trouve à nommer lui même un nombre de personnes responsables des activités générales de trafic de stupéfiants.

Réseaux : au delà de l'ethnicité et la région

Comme mentionné plus haut, à ce moment-ci, les structures des groupes du crime organisé apparentées aux réseaux semblent être plus courantes que celles qui reposent sur l'origine

²Organized Crime in the Federal Republic of Germany: The Situation in 1996 (en ligne), Washington (DC), avril 1997.

ethnique, la région ou la famille. Cela semble attribuable à l'efficacité de la décentralisation et aux contacts informels non hiérarchiques entre les groupes ou cellules où lesquels il y a un grand roulement des associés qui collaborent pour une raison précise et puis s'en vont. Shelley (1999:4) a remarqué que la structure d'organisation hiérarchique et la chaîne de commandement typiques de l'ancienne mafia italienne ont maintenant été remplacées par des groupes du crime organisé transnationaux récents et compétitifs qui sont caractérisés par des « structures de réseaux » qui ont recours à des spécialistes et ressemblent à des organisations modernes qui effectuent des opérations dans la « nouvelle économie ». Shelley et Picarrelli (2002:307) soutiennent les faits suivants:

Contrairement à la structure hiérarchique descendante des organisations mafieuses, les groupes de crime organisé comme les cartels de drogue de la Colombie et le crime organisé russophone fonctionnent comme des réseaux de cellules organisés de façon informelle. Les cellules laissent place à une flexibilité dans l'organisation, réduisent les possibilités d'infiltration policière, et permettent une plus grande efficacité. Les structures de réseaux rendent également l'identification des chefs plus difficile tout en réduisant l'ampleur de l'autorité dans chaque organisation. Ainsi, les groupes de crime organisé modernes et les principaux groupes terroristes ressemblent davantage aux nouvelles structures « horizontales » d'entreprise qu'à l'organisation multicouche des anciennes sociétés comme la Ford Motor Company et l'industrie sidérurgique. (traduction)

Williams (1998:73) a examiné le phénomène des groupes de crime organisé transnationaux qui « opèrent dans les réseaux qui organisent l'approvisionnement de biens et services illicites, le vol et le trafic de biens licites, et le trafic incontrôlé de produits soumis à des restrictions ». Il explique que pour une meilleure compréhension des réalités locales, l'utilisation de compétences complémentaires et une gestion plus dynamique, même les organisations honnêtes ont davantage évolué vers des réseaux informels et plus fluides que vers les paradigmes précédents des organisations. Selon lui, les groupes de crime organisé évoluent également en fonction de cette tendance en ce qui concerne leurs activités et ils ne correspondent plus au modèle traditionnel de structures d'organisation hiérarchiques au contrôle centralisé (associé à Donald Cressey), ou aux « marchés » désordonnés (Reuter et Naylor). De tels réseaux informels, opérationnels et dynamiques ont l'avantage de permettre aux organisations criminelles d'essayer un revers faible

lorsque les soi-disants « chefs » ou autres acteurs centraux sont poursuivis, arrêtés ou même tués – « personne n'est vraiment irremplaçable » (Kleemans et van de Bunt, 1999:30). Confirmant la même idée, Ronfeldt et Arquilla (2001) soutiennent que les structures d'organisation efficaces de la société sont passées de tribus aux hiérarchies de marchés à celle de réseaux très efficaces et perfectionnés. Ils croient également que:

L'augmentation de l'importance des réseaux signifie que le pouvoir se dirige vers les mains des acteurs non étatiques, parce qu'ils sont en mesure de s'organiser en réseaux de plusieurs organisations très étendus (notamment une communication tous azimuts dans laquelle tous les nœuds sont interconnectés) avec plus de facilité que les acteurs étatiques traditionnels et hiérarchiques. Cela implique que les conflits seront de plus en plus menés par les "réseaux", peut-être plus que par les "hiérarchies". Cela signifie également que quiconque domine le réseau crée des résistances pour obtenir l'avantage. » (traduction)

Ces universitaires ont également inventé le terme « guerre réseau (netwar) » :

le terme guerre réseau fait référence à un nouveau mode de conflit (et de crime) au niveau social, sorte de conduite de la guerre traditionnelle de l'armée, au cours duquel les participants se servent des formes de réseaux des organisations et des doctrines, des stratégies, et des technologies liées et adaptées à l'ère de l'information. Ces participants ont de fortes chances d'être des organisations dispersées, des petits groupes et des personnes qui communiquent, coordonnent et mènent leur campagne de façon interlacée, souvent sans commandement central. Par conséquent, la net guerre diffère des modes de conflit et de crime dans le sens que les participants préfèrent élaborer de grandes organisations formelles, autonomes et hiérarchiques, des doctrines et des stratégies comme dans les efforts passés, par exemple, mettre sur pied des mouvements centralisés conformes au léninisme. La net guerre concerne donc, par exemple, davantage les zapatistes que les Fidelistas, davantage les Hamas que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), davantage le American Christian Patriot Movement (le mouvement patriote chrétien des États Unis) que le Ku Klux Klan et beaucoup plus les triades d'Asie que la Cosa Nostra.

Le terme réseau guerre vise à attirer l'attention sur la perspective que les conflits et les crimes fondés sur les réseaux deviendront des phénomènes importants au cours des décennies à venir. (traduction)

Ils citent le sociologue Luther Gerlach:

Par segmentaire, j'entends qu'il est cellulaire, qu'il se compose de nombreux groupes différents... Par polycentrique, je veux dire qu'il possède de nombreux chefs différents ou centres de direction. ... Par réseauté, j'entends que les segments et les chefs sont intégrés dans des systèmes réticulés ou des réseaux au moyen de différents liens structurels, personnels et idéologiques. En général, les réseaux s'agrandissent et ils sont illimités. ... Le terme "réseau structurel, personnel et idéologique" nous aide à l'imaginer comme une organisation fluide, dynamique, croissante, qui se prolonge dans l'ensemble de la société. (traduction)

Cette image émergente ressemble étrangement à ce que les criminologues et d'autres universitaires et spécialistes de l'application de la loi ont remarqué, comme mentionné plus haut.

Les facteurs qui contribuent à la transformation de la structure des groupes de crime organisé

Selon la théorie de Williams et Godson (2002), les modèles et les notions suivantes seraient utiles pour anticiper le crime organisé et transnational : le premier modèle fait référence aux **conditions politiques** comme un État faible, un État affaibli et des États en conflit en raison d'un soulèvement ou du terrorisme – où un groupe du crime organisé assure la protection; le modèle suivant focalise sur les **conditions économiques** comme les demandes du marché, de nouvelles possibilités pour des produits et services illégaux, la collaboration avec d'autres secteurs non criminels; un autre modèle avance les **conditions sociales** où la loyauté envers la parenté ou les liens ethniques est plus importante que la loyauté envers l'État ou le gouvernement, ce qui engendre la corruption et la prolifération du crime. Il arrive qu'un réseau social pouvant traverser les frontières du pays se forme. Le **modèle de gestion du risque** dépeint une situation où les organisations criminelles peuvent se servir d'outils comme le contre espionnage et la corruption afin de réduire le risque que des gouvernements stables et des autorités policières les détectent et les poursuivent. Finalement, les **modèles mixtes** prédisent la combinaison de quelques unes de ces aspects.

Fidèle au modèle théorique présenté plus haut, Albanese (2001) affirme que les facteurs de risque du crime organisé sont les facteurs d'opportunité, le milieu criminel, et les accès spéciaux ou compétences. **L'économie, le gouvernement, l'application de la loi, les antécédents criminels et les compétences particulières, les changements d'ordre social et technologique, et le préjudice** décrivent également ces facteurs de risque. Albanese croit qu'un **niveau de vie peu élevé d'une région** peut encourager la participation à des activités illégales et qu'une **forte demande de produits ou de services** (drogues précises, diamants, protection des entreprises, prostitution, entre autres), un **approvisionnement abordable** en produits ou services (c. à d. la disponibilité) et des obstacles légers pour les groupes criminels favorisent l'infiltration. La **faiblesse des gouvernements locaux à appliquer les lois** et les contrats, le **niveau de corruption** parmi les chefs du gouvernement local et des entreprises (jusqu'à quel point les établissements locaux abusent de leur pouvoir ou se livrent à des écarts de conduite), **les lois qui favorisent la création ou la croissance** du marché clandestin, **le niveau de formation du service de police local qui enquête sur le crime organisé** (p. ex. l'application des lois sur la conspiration, l'enquête sur la fraude et le crime financier, l'utilisation d'informateurs de police, les opérations d'infiltration, les groupes d'enquête pluri gouvernementaux, les méthodes de protection des témoins, les conflits d'intérêts et la formation en matière de l'éthique), les **conditions de travail** des services de police locaux (pour encourager la loyauté envers la profession, p. ex. le niveau de rémunération, la nature des tâches attribuées et les occasions d'obtenir une promotion fondées sur le mérite), le degré de **corruption policière** (jusqu'à quel point la police applique la loi de façon uniforme et ce, sans corruption ou extorsion) et le degré d'**ingérence du gouvernement dans les services de police** constituent des facteurs importants. Les récents changements d'ordre social ou technologique (p. ex. vague d'immigration locale, bouleversement politique important et déplacements transfrontaliers) peuvent créer ou accroître les possibilités illégales dans le marché. Le fait que des **criminels ou des groupes criminels** soient déjà présents dans le marché peut augmenter la probabilité d'une participation éventuelle. Exiger **des compétences techniques ou des connaissances linguistiques ou d'autres accès spéciaux** pour la participation à l'activité illégale peut agir comme obstacle à l'infiltration de nouveaux délinquants.

Evans (1994) remarquait que la **structure du gouvernement** et l'**efficacité de l'application de la loi** sont des facteurs influençant le développement et la promotion des groupes du crime organisé. Williams (1998) suppose que le processus de formation et de croissance du crime organisé fonctionne ainsi : il croît lorsque la probabilité de revers est faible, lorsque les personnes qui font partie du milieu social immédiat sont impliquées dans les activités criminelles, lorsque l'approvisionnement des clients augmente à l'aide des relations sociales, lorsque les associations criminelles prospères peuvent encourager les autres groupes criminels, lorsque les membres de tels groupes deviennent de plus en plus dépendants des membres d'autres associations criminelles à l'aide des relations sociales qu'ils entretiennent pour obtenir des ressources comme de l'argent, des connaissances et des contacts, et moins dépendants des autres. Williams appelle ce processus « **l'imbrication sociale du crime organisé** ». Lorsqu'il a examiné le problème du crime organisé en Afrique du Sud de l'après apartheid, Shaw (1999) a annoncé de la même façon que **des services de police inefficaces, une gouvernance faible et une croissance économique insuffisante** encouragent le crime organisé.

Bovenkerk (1998) a aussi mis l'accent sur les facteurs politiques, sociologiques, culturels et géographiques et a observé qu'un État où **le gouvernement est faible, les régions isolées et affaiblies économiquement et les groupes ethniques marginalisés politiquement** constitue souvent un endroit favorable à la formation et à la prolifération des groupes du crime organisé. De plus, il croit qu'historiquement, certains groupes ethniques comme les Chinois, les Juifs et les Grecs ont été positionnés de façon structurelle dans le monde pour utiliser leurs connaissances des échanges mondiaux et du commerce pour profiter des occasions lucratives qu'offre le crime organisé. Ainsi, le lien entre l'ethnicité et le crime organisé a été établi. Cependant, compte tenu de la récente prolifération des réseaux mondiaux de crime organisé, Kleemans et van de Bunt (1999:26) notaient:

Une tendance qui se manifeste souvent combine l'homogénéité ethnique du groupe dirigeant et une hétérogénéité relative lorsqu'il s'agit de distribution. ...Les liens solides deviennent moins importants, étant donné que les transactions sont bien plus dominées par l'utilisation des réseaux de distribution de l'un et de l'autre. (traduction)

Les groupes du crime organisé comme entrepreneurs

Carter (1994) prétend que le crime organisé est devenu en quelque sorte un « crime d'entrepreneur », étant donné qu'il concerne tout produit qui peut être exploité de façon rentable. D'après lui, les groupes criminels d'entrepreneurs ont été formés à partir de regroupements informels ayant des intérêts criminels communs et sont devenus des organisations perfectionnées qui ont subi un nombre d'améliorations structurelles au fil du temps. Selon lui,

Étant donné que le crime d'entrepreneur a pris de l'importance, la nature fondamentale des groupes de crime organisé a subi une modification. Les membres étaient traditionnellement issus d'un petit groupe fondé sur le patrimoine, la parenté ou d'autres facteurs communs et ils devenaient habituellement des criminels professionnels associés à un groupe criminel particulier. Les groupes criminels d'entrepreneur, en revanche, dépendent d'un petit groupe central de membres permanents qui font appel aux autres pour l'accomplissement d'une tâche précise lorsque cela est nécessaire. (Traduction)

Evans (1994) maintient que l'industrie du crime cherche et profite des possibilités internationales pour le gain et le pouvoir, presque de la même manière que le commerce légitime et les entreprises de commerce. Une observation similaire a été faite par Lyman et Potter (2000) à l'effet que les années 90 ont été « une période opportuniste » pour les groupes de crime organisé du Nigeria et de l'Afrique du Sud – pour se développer à partir de groupes peu structurés et devenir des groupes organisés avec des connections avec des entreprises honnêtes et le secteur politique. Selon eux, « les syndicats du crime organisé ont appris il y a longtemps que pour réussir dans un milieu légal menaçant, ils doivent être prêts à adapter leurs structures et leurs pratiques (200:493). » Dans son étude Desroches (2002) a conclu que les trafiquants considèrent le trafic de stupéfiants comme une activité économique pareille à toute entreprise honnête où il est essentiel d'être en mesure d'approvisionner correctement une quantité suffisante de produits de haute qualité à des prix concurrentiels. Un énoncé de Bryan (2000:1) rend cette particularité des groupes de crime organisé. Ainsi,

S'il ne s'agissait pas du caractère illégitime de leurs actes, on pourrait louer les criminels transnationaux de pionniers et de visionnaires à l'ère de la mondialisation. Ils ont adopté des mesures facilitantes et exigeantes pour rester des cultures d'organisation d'efficacité et de responsabilité compétitives et enviables, et utiliser à fond les possibilités qu'offre la mondialisation. Ils ont été en mesure d'innover, de s'étendre, et de prospérer dans un scénario international qui ne cesse d'évoluer et ce, en gardant une certaine clandestinité... (traduction)

Compte tenu des stratégies très adaptatives des groupes du crime organisé, Williams (2001) prédit que le crime cybernétique pourrait prendre de l'ampleur, étant donné qu'il constitue le secteur le plus important de possibilités du XXI^e siècle. Il affirme:

... au moment où les entreprises traditionnelles s'intègrent au World Wide Web à la recherche de nouvelles occasions de générer des profits, les entreprises criminelles font la même chose... De plus, les organisations criminelles ont tendance à avoir une facilité exceptionnelle à reconnaître et à saisir les occasions de nouvelles entreprises et activités illégales. Dans ce contexte, Internet et la croissance continue du commerce électronique offrent de nouvelles perspectives énormes pour des profits illicites. (traduction)

Il a donné plusieurs exemples de crime cybernétique : fraude et vols importants, fraude électronique en valeurs mobilières, extorsion électronique, l'utilisation de pirates informatiques compétents pour l'introduction et la diffusion de virus électroniques (p. ex. « Love Bug ») pour obtenir l'accès à des mots de passes de comptes, et à l'arbitrage juridique, c. à d., le crime cybernétique a commencé sur les territoires où les lois sont insuffisantes pour y faire face, et Internet est de plus en plus utilisé pour le blanchiment subtil de l'argent.

Les groupes du crime organisé et les groupes terroristes : réseautage possible?

Certains experts croient que la formation de « liens d'affaires » entre des groupes du crime organisé et des groupes terroristes transnationaux, malgré leurs différences idéologiques, pratiques et opérationnelles, et leur collaboration en vue d'un gain commun constituent une possibilité indéniable et une menace pour la sécurité mondiale (p. ex. Sanderson, 2004, U.K

Secretary of State, 2003). La motivation à prendre part à des activités liées au crime organisé et à tirer profit des groupes du crime organisé peut découler (a) des besoins financiers des groupes terroristes à la suite de l'application de règlements plus stricts pour ce qui est des opérations financières internationales mis en œuvre après le 11 septembre, (b) du besoin en armes légères et d'autres types d'armes comprenant des armes chimiques et nucléaires, (c) du besoin d'aide pour le transport de personnes et d'armes illégales, et (d) du besoin d'accéder à une technologie des communications de pointe.

Pour Sanderson.:

À mesure que les groupes terroristes se transforment en entité criminelle ou terroriste hybrides et s'associent aux associations de syndicats criminels, la menace pour les États Unis et les autres pays devient plus complexe et nécessite une solution très souple et adaptée. (p. 50) (traduction)

Neal Pollard, le directeur du Terrorism Research Centre (centre de recherche sur le terrorisme) des États Unis a déclaré:

Les groupes terroristes interagissent actuellement avec des syndicats de crime organisé transnationaux, notamment les cartels de stupéfiants. Le Sentier lumineux du Pérou et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont apporté un soutien de sécurité aux mercenaires pour la production de stupéfiants et les lignes de trafic en Amérique du Sud, et tout indique que le Commandement général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP CG) se sert d'une infrastructure au Liban pour appuyer le trafic de stupéfiants. En échange, ces groupes terroristes reçoivent une somme d'argent immense, plus grande que lorsqu'ils effectuent des opérations de levée de fonds traditionnelles comme des rapt d'enfant et des vols de banque qui constituent des opérations beaucoup plus risquées que le soutien du trafic de stupéfiants. De plus, cette interaction offre des réseaux de passage de clandestins que les syndicats de crime ont établis et testés depuis longtemps pour le passage de la drogue et des armes, ce qui pourrait fournir une infrastructure logistique aux terroristes pour déplacer des personnes, des armes et du matériel dans la clandestinité. (traduction)

Selon Pollard, un partenariat efficace pourrait se créer entre certains groupes terroristes et des réseaux criminels transnationaux, les groupes terroristes pourraient s'attendre à gagner une

influence politique par l'intimidation et les groupes du crime organisé pourraient espérer éviter les activités des agences d'applications de la loi. Il croit que si un tel partenariat se forme bel et bien, les États devront repenser à l'infiltration et au ciblage lorsqu'ils planifient leurs stratégies contre le terrorisme. Il y aura également un plus grand risque que les groupes terroristes aient accès à des armes de destruction massive – à l'aide des groupes de crime organisé transnationaux. Il a été constaté (Arlacchi 2001) que les groupes du crime organisé ont financé une partie ou la totalité de la rébellion armée ou des campagnes terroristes dans environ 30 pays, grâce au revenu de la taxe sur la drogue et du trafic de stupéfiants.

Shelley (2002) est arrivé à la même conclusion que Sanderson et Pollard et donne des exemples de liens possibles comme des groupes terroristes qui prennent part au crime organisé pour obtenir un soutien financier, tirent profit des structures de réseaux qui peuvent se recouper pour être à l'abri de la force publique, cherchent des endroits où la gouvernance est faible, ont recours à la corruption, utilisent la technologie des communications de pointe, participent à des activités légitimes et illégitimes pour éviter d'être détectés, et pour recycler d'argent.

Dans un autre article, Shelley et Picarrelli (2002) remarquaient que les criminels organisés transnationaux et les terroristes prennent souvent part aux mêmes activités criminelles, mais pour des raisons différentes. La motivation première des groupes du crime organisé est le profit, alors que l'objectif principal des terroristes est d'agir selon leurs convictions politiques. Pour les terroristes, ces activités constituent le moyen d'atteindre un but politique.

Gyarmati (2001) a remarqué que ces deux groupes ont une différence fondamentale et un avantage mutuel possible.

Il existe une différence entre le crime organisé et le terrorisme, parce que le terrorisme mondial souhaite détruire le système dans ce qu'il est. Le crime organisé souhaite détruire le système en l'utilisant à profit, mais ils sont des alliés naturels, parce que leurs caractéristiques et leurs objectifs se ressemblent énormément. (traduction)

Combattre les réseaux du crime organisé par l'analyse des réseaux

Étant donné qu'un nombre considérable de groupes du crime organisé utilisent différents types de structures de réseaux fluides, il est logique de conclure qu'une stratégie qui met l'accent sur l'analyse des réseaux favoriserait le combat qu'on leur livre de façon concrète et dans le cyberspace. Coles (2001) présente cette idée et soutient qu'on retirera des avantages considérables de l'utilisation d'une analyse du réseau social au moyen d'un modèle conceptuel fondé sur l'expérience de Milgram sur le principe du « small world », l'hypothèse de Boissevian sur les « acteurs sociaux » et la théorie de Granovetter sur la « force des liens faibles ». Coles croit que des techniques pour recueillir et analyser des données relationnelles, comme des connexions, la direction de la communication, la distance sociale, la cohésion du groupe et les contacts, qui constituent davantage des propriétés des systèmes que des membres, conviendraient particulièrement pour examiner ces réseaux de groupes de crime organisé. Selon certains experts (p. ex. Garton et al. 1997:4):

L'analyse du réseau social reflète l'évolution de l'individualisme, courant en sciences humaines, vers une analyse structurelle. Cette méthode semble indiquer une redéfinition des unités fondamentales de l'analyse et l'élaboration de nouvelles méthodes analytiques. L'unité est (à présent) la relation, p. ex. les liens de parenté entre les personnes, les liens de communication parmi les dirigeants d'une organisation et la structure d'amitié dans un petit groupe. La caractéristique intéressante d'une relation est sa tendance : elle n'a pas d'âge, de sexe, de religion, de revenu et d'attitudes non plus; bien que ces derniers puissent être des attributs des personnes entre lesquelles une relation existe. ... Les analystes du réseau social regardent au delà des attributs précis des personnes afin d'examiner les relations et les échanges parmi les acteurs sociaux. Les analystes s'interrogent sur les échanges qui créent le travail, les relations sociales et les soutiennent. Il peut y avoir de nombreux types de ressources différentes. Elles peuvent être tangibles comme les biens et les services, ou intangibles, comme l'influence du soutien social. (traduction)

Garton et al. ont également élargi la notion de réseau social à un groupe de personnes lié par ordinateurs interagissant pour s'échanger des informations. Dans un monde dominé par les technologies de l'information où des changements surviennent à chaque instant et où le crime cybernétique constitue une menace réelle, traiter les groupes du crime organisé liés par

ordinateurs comme des réseaux sociaux serait sensé.

Les actions du gouvernement du Canada pour contrer le crime organisé

Le gouvernement du Canada participe activement à l'élaboration (p. ex. groupe de travail fédéral, provincial et territorial) de stratégies nationales et internationales (p. ex. la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe) pour contrer le crime cybernétique qui comprend le vol d'identité, la fraude, la manipulation du marché boursier et la distribution de l'exploitation pornographique de l'enfant et de virus informatiques. La collectivité d'application de la loi, le gouvernement et les secteurs privés continuent également de former un partenariat en vue de combattre le crime organisé au Canada (le Service canadien de renseignements criminels ou SCRC, 2003). Jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration de la Convention des Nations Unies contre le crime organisé transnational en 2000 et le ratifier d'ici 2002, tenir un Forum annuel sur la criminalité transfrontalière Canada-États Unis, ajouter le crime organisé au programme du G8 en 1995 et créer des équipes intégrées de la police des frontières Canada-États Unis en 1996 (Sécurité publique et Protection civile Canada : Fiche documentaire : faits concernant le crime organisé au Canada, 2003 (Internet)) font partie des mesures internationales pour contrer le crime organisé.

Conclusion

Ce document glane les remarques des experts qui indiquent la direction que prend la collectivité d'application de la loi – composée de la police, des membres du système de justice et des décideurs politiques.

- 1) Il est nécessaire que les gouvernements du monde entier montrent un plus grand engagement politique pour reconnaître la nature pernicieuse et transnationale du crime organisé et le combattre.

- 2) Il est nécessaire de coopérer pour qu'il y ait une entraide juridique et un partage de renseignements, sous forme d'ententes internationales et de traités entre les États et à l'intérieur de ceux-ci, entre les ministères et les ordres du gouvernement, pour l'élaboration et la mise en place d'une approche multinationale et multidisciplinaire.
- 3) Il faut accroître la sensibilisation de la population au crime organisé en mettant l'accent sur la réduction de la demande pour des produits et des services illégaux afin d'éviter la corruption à tous les niveaux de la société civile et pour augmenter la loyauté envers le régime légitime du gouvernement au niveau des États.
- 4) Il est nécessaire d'analyser et de partager les renseignements de façon stratégique, méthodique et proactive, notamment les renseignements financiers sur les nouveaux groupes et les secteurs comme le crime cybernétique, le vol d'identité et la fraude informatique et ce, dans le respect des libertés civiles.
- 5) Il faut élaborer l'appareil légal et le mettre en œuvre de façon proactive.
- 6) Selon Peterson (2000), « une évaluation méthodique de la menace des groupes de crime organisé connus au moyen d'une collecte de renseignements sur leurs activités criminelles, leur sensibilisation aux questions financières, leur potentiel de violence, leur marché ou territoire et leur capacité à corrompre » et également au moyen de techniques d'analyse de réseau est de mise.
- 7) Il faut que les collectivités d'application de la loi du monde entier reçoivent une formation poussée sur la complexité du crime organisé transnational et les outils qui visent à le combattre.

Références

Albanese, Jay. (1989) *Organized Crime in America*. Second Edition. Cincinnati, Ohio: Anderson Publishing Company.

Albanese, Jay S. (2002) *The Prediction and Control of Organized Crime: Risk Assessment Instrument for Targeting Law Enforcement Efforts - SUMMARY REPORT* by Virginia Commonwealth University, National Institute of Justice, U.S. Department of Justice.

Arlacchi, Pino, directeur général du Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime des Nations Unies. *Nations Build Alliances to Stop Organized Crime. Global Issues*. 6(2), 27-30. Cet article est fondé sur un discours que M. Arlacchi a prononcé à l'occasion du 4^e symposium national de l'Australian Institute of Criminology sur le crime en Australie en juin 200. Disponible à : <http://usinfo.state.gov/journals/itgic/0801/ijge0801.pdf>.

Beare Margaret (2000). *Russian (East European) organized crime around the globe*. Document présenté à la conférence sur le crime transnational organisée par l'Australian Institute of Criminology, en collaboration avec la police fédérale australienne et le service des douanes australien. La conférence a eu lieu à Canberra.

Bovenkerk, Frank (1998). *Organized Crime and Ethnic Minorities: Is There a Link? Transnational Organized Crime*, 4 (3 & 4), pp 109-126).

Bryan, Anthony T. (2000). *Transnational Organized Crime: The Caribbean Context*. Working Paper 1 -The Dante B. Fascell North-South Center Working Paper Series, University of Miami, October.

Carter David L. (1994). *International Organized Crime*. Disponible à : www.cj.msu.edu/~outreach/security/orgcrime.html.

Coles, Nigel (2001) It's not what you know - it's who you know that counts: analysing serious crime groups as social networks. *British Journal of Criminology*, 41, 580-594.

Corpora, Christopher A. and Louise I. Shelley (2002). *Tragedy, Transition, and Transformation: The Local-International Nexus of Transnational Organized Crime in the Former Yugoslav Republics*. (Corpora et Shelley ont pris la parole le 9 avril 2002, à l'occasion du premier d'une série de séminaires sur le crime organisé et le terrorisme dans les Balkans. Rapport de réunion n° 252).

- Desroches Frederick J. (2002). *Drug trafficking and organized crime in Canada: A Study of Higher Level Drug Traffickers*. Department of Sociology, St. Jerome's University, U. of Waterloo.
- Evans, B. John. (1994) *Criminal Networks, Criminal Enterprises*. Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique de justice criminelle, Canada.
- Finckenauer, James O. (1996). *Chinese transnational organized crime: the Fuk Ching*. International Center, National Institute of Justice.
- Finckenauer, James O. and Elin J. Waring (1998), *Russian Mafia in America*, Boston: Northeastern University Press.
- Garton, Caroline Haythornthwaite and Barry Wellman (1997). Studying Online Social Networks, *JCMC* 3(1) June 1997. Disponible à : <http://www.ascusc.org/jcmc/vol3/issue1/garton.html>
- Gyarmati, Istvan (2001). Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces, Geneva. *Security Sector Reform as a Contribution to Crime Prevention in South East Europe*: présenté lors d'un séminaire (Internet). Disponible à : http://www.pfpconsortium.org/PRODUCTS/publications/journals/pfpc_qj_vol2no2_en.pdf
- Hobbs, Dick (1998). Going Down the Glocal: The Local Context of Organized Crime, *The Howard Journal of Criminal Justice*, 37, 4, November : 407-422.
- Ip Pau Fuk, Peter, Chief Inspector, Hong Kong Police (1999). *Organized Crime in Hong Kong*. Seminar on Organized Crime and the 21st Century: The Centre for Criminology and SPACE, University of Hong Kong (Internet). Disponible à : <http://www.crime.hku.hk/organizecrime.htm>.
- Ko-lin Chin (1990) *Chinese Subculture and Criminality: Non-traditional Crime Groups in America* (New York: Greenwood Press).
- Kleemans, Edward R. and Henk G. van de Bunt (1999). Social Embeddedness of Organized Crime. *Transnational Organized Crime* :19-36.
- Lyman, Michael D. and Gary W. Potter (2000). *Organized Crime*. New Jersey: Prentice Hall.
- Massari, Monica (2003). Transnational Organized Crime - between myth and reality: The Social Construction of a Threat. In Allum, Felia and Renate Siebert, Eds. *Organized Crime and the Challenge to Democracy*. New York: Routledge.
- National Criminal Intelligence Service: P8 Senior Experts Group on Transnational Organized Crime (1998). *Comparative assessment of Colombian Organised Crime in G8 Member Countries* (internet). Disponible à : <http://www.wjin.net/Pubs/2066.PDF>

Paoli, Letizia (1998). Criminal Fraternities or Criminal Enterprises? *Transnational Organized Crime* : 88-108.

Peterson, Marilyn B., Bob Morehouse and Richard Wright, eds. (2000). Intelligence in Organized Crime. In *Intelligence 2000: Revising the Basic Elements: A Guide for Intelligence Professionals*: Law Enforcement Intelligence Unit AND International Association of Law Enforcement Intelligence Analysis.

Pollard, Neal A., Director, Terrorism Research Center, USA. *Terrorism and Transnational Organized Crime: Implications of Convergence*. (Internet). Disponible à : <http://www.terrorism.com/modules.php?op=modload&name=News&file=article&sid=5653>.

Ronfeldt, David and John Arquilla , editors (2001) *Networks and Netwars: The Future of Terror, Crime, and Militancy* RAND (Internet). Disponible à : <http://www.fathom.com/course/21701735>

Rush, George E. (1999). *Organized Crime, Drugs and Street Gangs*. San Clemente, CA: Law Tech Publishing Co., Ltd.

Sanderson, Thomas M. (Winter-Spring 2004). Transnational Terror and Organized Crime: Blurring the Lines. *SAIS Review* vol. XXIV no.1

Sécurité publique et Protection civile Canada (2003). *Feuillelet d'information : Faits concernant le crime organisé au Canada* (Internet). Disponible à : http://www.psepc-sppcc.gc.ca/policing/organized_crime/FactSheets/org_crime_f.asp

Service canadien de renseignements criminels (2003). *Rapport annuel: le crime organisé au Canada*. Ottawa.

Shaw, Mark (1999). Organized Crime in Post-apartheid South Africa. In Stanley Einstein and Menachem Amir, editors. *Organized Crime: Uncertainties and Dilemmas*. Chicago: Office of International Criminal Justice. Disponible à : <http://www.organized-crime.de>

Shelley, Louise. (1997). Congressional Testimony before the House Committee on International Relations -Threat from International Organized Crime and Terrorism. (Internet). Disponible à : www.fas.org/irp/congress/1997_hr/h971001ls.htm.

Shelley, Louise (1999). Identifying, Counting and Categorizing Transnational Criminal Organizations. *Transnational Organized Crime* , 1, Spring 1999 : 1-18.

Shelley, Louise I. (2002). The nexus of organized international criminals and terrorism. *International Annals of Criminology*, 20 1/2 : 85-92.

Shelley, Louise I. and John T. Piccarelli (2002). Methods not motives: Implications of the convergence of international organized crime and terrorism. *Police Practice and Research*, 3, 4,

2002 : 305-318.

United Kingdom, Secretary of State for the Home Department (2004). *One Step Ahead: A 21st Century Strategy to Defeat Organized Crime*. Livre blanc présenté au Parlement (Internet). Disponible à : http://www.homeoffice.gov.uk/docs3/wp_organised_crime.pdf

United Nations, Office on Drugs and Crime (September 2002). *Global Programme against transnational organized crime: Results of a pilot survey of forty selected organized criminal groups in sixteen countries*.

United States Government Interagency Working Group (2000). *International Crime Threat Assessment* (internet). Disponible à : <http://www.fas.org/irp/threat/pub45270intro.html>

Wasserman, S. and K. Faust (1994). *Social Network Analysis*. Cambridge: Cambridge University Press.

Williams, Phil (2001). Organized Crime and Cybercrime: Synergies, Trends, and Responses. *Arresting Transnational Crime*, an Electronic Journal of the U.S. Department of State - August 2001, 6, 2.

Williams, Phil and Savanna, Ernesto U., editors. (1996). *The United Nations and Transnational Organized Crime*, London: Frank Cass & Co., Ltd.

Williams, Phil (1998). Organizing Transnational Crime: Networks, Markets and Hierarchies. *Transnational Organized Crime* : 57 - 87.

Williams, Phil and Paul N. Woessener (1999). Nuclear smuggling, adaptability, organized crime and undercover operations. *Transnational Organized Crime*, 5, 2 : 221-252.

Williams Phil and Roy Godson (2002) Anticipating Organized and Transnational Crime. *Law and Social Change* 37, 4 : 311- 355.

Xhudo, Gus (1996). Men of Purpose: The Growth of Albanian Criminal Activity. *Transnational Organized Crime*. 2, 1 : 1-20.

Autres Rapports Disponibles

<u>Date</u>	<u>Titre</u>	<u>Auteur</u>
2004	Les missions de paix et la police au Canada : Étude de l'incidence sur les policiers civils et les services de police	Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D.
Décembre 2004	Crime organisé et trafic de personnes au Canada: perceptions et discours	Christine Bruckert, Ph.D. et Colette Parent, Ph.D.
Septembre 2003	Le crime organisé de souche autochtone au Canada: élaborer une typologie pour comprendre et établir des stratégies d'intervention	E.J. Dickson-Gilmore, Ph.D. & Chris Whitehead
Mai 2003	TVCF: analyse de la documentation et bibliographie	Wade Deisman, M.A.
Mai 2003	La couverture médiatique du crime organisé - Enquête auprès des dirigeants policiers	Judith Dubois
Avril 2003	Le Canada et les nouveaux défis posés par la corruption dans le nouvel ordre mondiale. Une analyse bibliographique	Fernando Acosta, Ph.D.
Mars 2003	Les réseaux criminels	Vincent Lemieux, Ph.D.
Mars 2003	Les répercussions directes et indirectes du crime organisé sur les jeunes, en tant que délinquants et victimes	Holly Richter-White, M.A.
Juin 2002	Le partenariat frontalier d'application de la loi Canada-Américain - Une situation en évolution	Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D.
Juin 2002	Leçons tirées sur le crime organisé et la coopération policière dans l'Union européenne Entrevue avec le professeur Cyrille Fijnaut	Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D.
Juin 2002	La couverture médiatique du crime organisé - Impact sur l'opinion publique?	Judith Dubois
Juin 2002	La <traite> des êtres humains et le crime organisé: Examen de la littérature	Christine Bruckert, Ph.D. et Colette Parent, Ph.D.
Avril 2002	Collectivités, contrebande et conflit: Envisager des mesures réparatrices pour réparer les préjudices implicites de la contrebande sur la nation mohawk d'Akwesasne	E.J. Dickson-Gilmore, Ph.D.

Autres Rapports Disponibles (cont.)

1999	Rapport sur l'évaluation de l'initiative de justice réparatrice de la GRC: Degré de satisfaction des participants aux forums de justice communautaire	Jharna Chatterjee, Ph.D.
Août 1998	Justice réparatrice et maintien de l'ordre au Canada Centrer l'attention sur la collectivité	Margaret Shaw et Frederick Jané